

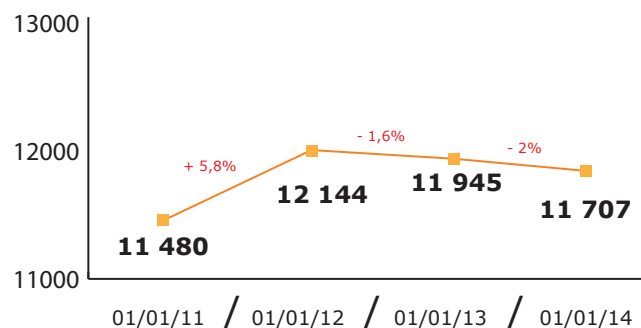
# Les traits saillants

- 11 707 établissements
- 8 sur 10 implantés en province Sud
- 16 803 actifs dans l'artisanat

## L'impact du recensement artisanal sur la baisse des effectifs

11 707 établissements sont recensés au Répertoire des métiers au 1<sup>er</sup> janvier 2014, soit 238 établissements de moins qu'il y a un an.

L'évolution du nombre d'établissements artisanaux en Nouvelle-Calédonie



Ce repli des effectifs reste en partie lié au recensement artisanal mené entre fin 2012 et début 2013. Ce dernier a en effet abouti en 2013 à 509 radiations d'entreprises inactives ou ne possédant aucune coordonnée valide.

Sur l'ensemble de l'année, 2 589 entreprises artisanales ont été radiées, soit 121 de plus qu'en 2012 (+5 %).

Toutefois, le nombre d'immatriculations a progressé de 3 % en 2013. Ainsi, ce sont 2 346 entreprises artisanales qui ont été créées.

## Les effectifs par provinces

En 2013 comme en 2012, le nombre d'établissements artisanaux est en baisse dans les trois provinces.

En 2013, cette baisse a davantage impacté les établissements des îles Loyauté (-9,3 %). Néanmoins, la répartition des effectifs par province reste stable : 81 % des établissements sont implantés dans le Sud, 14 % dans le Nord et 5 % aux Loyauté.

### Total de 16 803 actifs

Le nombre de salariés dans l'artisanat calédonien progresse de 2 % en 2013, après une baisse en 2012. Pour autant, le nombre total d'actifs reste relativement stable en 2013 (-1 %).

Ainsi, 16 803 personnes travaillent dans l'artisanat :  
- 11 240 chefs d'entreprises,  
- 5 222 salariés\* et  
- 341 apprentis (hors conjoints participant à l'activité).

\* source ISEE-CAFAT

**Une entreprise artisanale exerce une activité de production, transformation, réparation ou prestation de services. Elle emploie moins de 10 salariés au moment de sa création.**

# Contacts

### Siège

10 av. James Cook  
BP 4186  
98846 Nouméa CEDEX  
Tél. 28 23 37 - Fax 28 27 29  
cma@cma.nc  
Site Internet :  
www.cma.nc

### Antenne de Koné

BP 641 - 98860  
Tél. 47 30 14 - Fax 47 30 17  
kone@cma.nc

### Antenne de Poindimié

BP 155 - 98822  
Tél. 42 74 82 - Fax 42 74 11  
poindimie@cma.nc

### Antenne de Koumac

BP 127 - 98850  
Tél. 47 68 56 - Fax 47 63 64  
koumac@cma.nc

### Antenne de La Foa

BP 56 - 98880  
Tél. 46 52 86 - Fax 46 52 88  
lafoa@cma.nc

### Centre de formation Lucien Mainguet

1 rue Juliette Bernard  
98846 Nouville  
Nouméa  
Tél. 25 97 40 - Fax 25 97 41  
formation@cma.nc

### Maison des artisans

12 av. James Cook  
BP 8157  
98807 Nouméa  
Tél./Fax 27 56 85  
artisans@canl.nc  
Site Internet :  
www.boutiques-artisanales.com

### CEGESMET

10 av. James Cook  
BP 5019 - 98847 Nouméa  
Tél. 27 43 70 - Fax 28 40 07  
centre.gest@cegesmet.nc  
BP 641 - 98860 Koné  
Tél. 42 77 20 - Fax 42 77 21  
erika@cegesmet.nc

Les données statistiques complètes sont disponibles en téléchargement sur notre site Internet [www.cma.nc](http://www.cma.nc) et sur simple demande auprès de l'Observatoire de l'artisanat au 28 23 37, ou par courriel : [eco@cma.nc](mailto:eco@cma.nc)



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Nouvelle-Calédonie

Observatoire de l'Artisanat  
Services de Développement Economique

Conseille, accompagne, soutient les artisans

# Chiffres clés au 1<sup>er</sup> janvier 2014



## L'artisanat dans l'économie calédonienne

En 2013, l'artisanat continue d'occuper une place majeure au sein de l'économie calédonienne : 16 803 personnes travaillent en effet dans le secteur des métiers, dont 11 240 chefs d'entreprises, 5 222

salariés et 341 apprentis.

La création d'entreprises a progressé par rapport à 2012. La création d'emplois salariés est également une performance qu'il convient de souligner, dans un contexte économique en phase de ralentissement.

L'implantation artisanale reste dense : 11 707 établissements sont en activité dans les trois provinces, soit 477 établissements pour 10 000 habitants. C'est la plus forte densité de l'ensemble national, et l'expression d'une véritable économie de proximité.

Certes, la baisse des effectifs se poursuit, mais celle-ci reste liée au recensement artisanal mené fin 2012, qui a conduit à radier en 2013, 509 entreprises artisanales inactives. Cette démarche a été nécessaire pour disposer de données fidèles sur l'artisanat.

### Le Président,

Daniel Viramoutoussamy



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Nouvelle-Calédonie

# Les établissements

## En synthèse

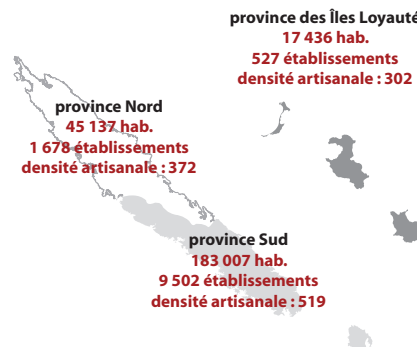
- 11 707 établissements
- 81 % d'entreprises individuelles
- 56 % d'entrepreneurs du bâtiment

## Une implantation artisanale dense

**Nouvelle-Calédonie**  
**245 580 habitants\***  
**11 707 établissements artisanaux**  
**densité artisanale : 477\*\***

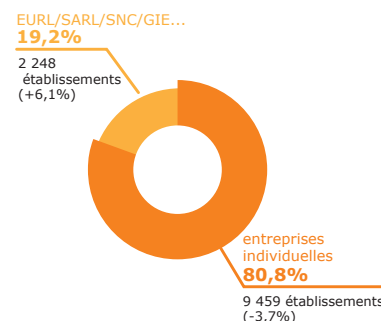
\*Source INSEE-ISEE

\*\*Nombre d'établissements artisanaux pour 10 000 habitants



## Les sociétés ont le vent en poupe

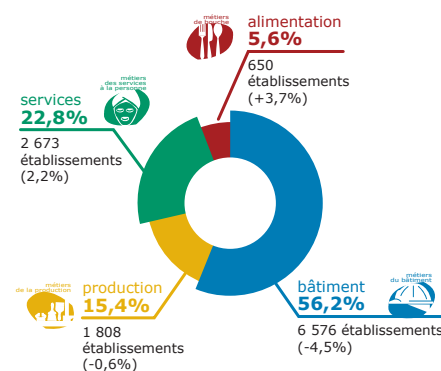
Si le statut d'entreprise individuelle est le cadre juridique privilégié par les artisans calédoniens (8 établissements artisanaux sur 10), le choix des artisans pour le statut de société continue de progresser chaque année (+6,1 % en 2013).



## L'alimentation et les services : des secteurs dynamiques

En 2013, les nombres d'établissements alimentaires et de services progressent en Nouvelle-Calédonie (+3,7 % et +2,2 %).

Le poids de ces deux secteurs s'accroît, tandis que la part du secteur du bâtiment diminue. Toutefois, ce secteur reste prédominant dans l'artisanat : 6 576 établissements exercent leur activité dans les métiers du bâtiment (soit 56 % des artisans).



# Les chefs d'entreprise

## En synthèse

- 11 240 chefs d'entreprise
- 47 ans d'âge moyen
- 47 % d'artisans qualifiés

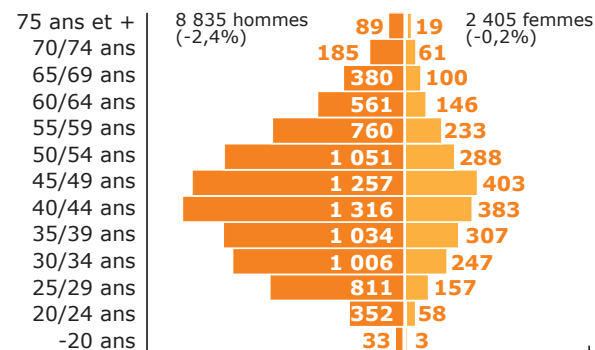
## Des artisans âgés en moyenne de 47 ans

11 240 chefs d'entreprises exercent dans le secteur artisanal.

Le poids de l'entrepreneuriat masculin demeure marqué : 8 artisans sur 10 sont en effet des hommes (soit 79 % vs 21 % de femmes).

Les artisans calédoniens sont âgés en moyenne de 47 ans, quel que soit leur sexe.

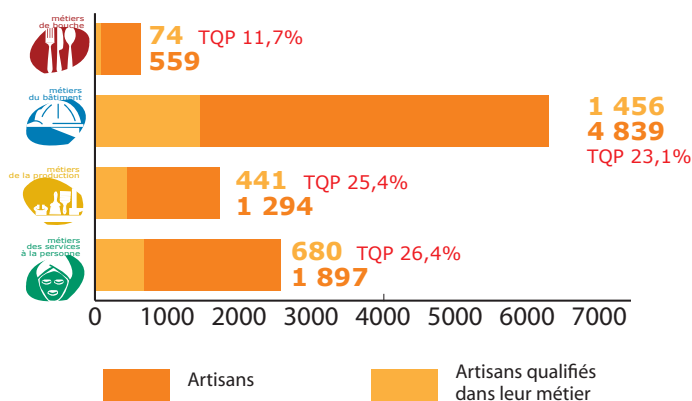
Les 60 ans et plus représentent 14 % de la population artisanale.



## 47 % des chefs d'entreprises artisanales possèdent une qualification professionnelle

En Nouvelle-Calédonie, près d'un chef d'entreprise sur deux possède un diplôme professionnel, soit 5 314 artisans.

Parmi eux, 2 651 sont qualifiés dans le métier qu'ils exercent (soit 24 % des chefs d'entreprises artisanales). Près d'un artisan sur quatre est qualifié dans son domaine d'activité. On dénombre également 2 663 chefs d'entreprises artisanales qui possèdent un diplôme professionnel, mais non directement en lien avec leur activité.



Taux de qualification professionnelle\* (TQP) 23,6 %  
Taux de qualification professionnelle globale (TQPG) 47,3 %

\* Possession d'un diplôme professionnel dans le domaine du métier exercé par l'artisan

# L'apprentissage

## En synthèse

- 341 apprentis (en juin 2013)
- 15 métiers proposés
- 81 % de réussite aux examens

## 341 jeunes formés aux métiers artisanaux

| métiers de bouche         | 72 | métiers du bâtiment        | 143 |
|---------------------------|----|----------------------------|-----|
| Boucherie                 | 26 | Electricité                | 50  |
| Pâtisserie                | 16 | Carrelage mosaïque         | 7   |
| Boulangerie               | 3  | Installation sanitaire     | 16  |
| Cuisine                   | 15 | Froid climatisation        | 26  |
| Restauration              | 12 | Peinture                   | 14  |
|                           |    | Serrurerie métallerie      | 30  |
| métiers de l'automobile   | 46 | métiers des soins du corps | 66  |
| Maintenance               | 46 | Coiffure                   | 50  |
|                           |    | Esthétique cosmétique      | 16  |
| métiers de production     | 14 |                            |     |
| Fabrication de menuiserie | 14 |                            |     |

En 2013, 341 apprentis suivaient leur formation en alternance au CFA Lucien Mainguet, ainsi qu'en entreprise auprès de professionnels agréés.

42 % des apprentis se sont formés aux métiers du bâtiment (contre 39 % en 2012).

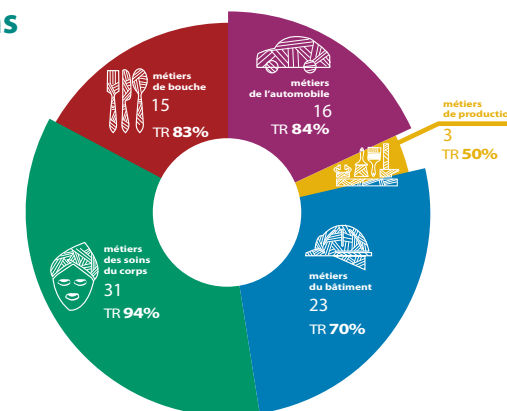
Les métiers de l'électricité, et de la maintenance automobile ont vu leurs effectifs d'apprentis augmenter en 2013.

Les jeunes ont été formés à 15 métiers de l'artisanat.

## 81 % de réussite aux examens

109 apprentis se sont présentés aux examens (CAP, BP et Mention Complémentaire). 8 apprentis sur 10 ont réussi leurs examens et obtenu leur diplôme de l'Education Nationale.

Le taux de réussite dans les métiers des soins du corps est en nette progression, atteignant 94 % (contre 88 % en 2012). Celui-ci progresse également de 3 points dans les métiers de l'automobile et atteint 84 %.



Répartition des effectifs reçus aux examens  
TR = taux de réussite